

COMMUNE DE LAINSECQ

COMPTE-RENDU DE LA SESSION DU 19 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, le vendredi 19 mars, à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Madame CHOUBARD Nadia, Maire.

Présents : Mme BILLEBAULT Elise, LAURENT Valérie, PIGET Maryse, MM. COUPECHOUX Gérard, GARNAULT Hervé, RAVISE Pascal, MASSE Arnaud, RABOURDIN Axel, CHOUBARD Romuald

Absent : M. MASSE Fabien

Secrétaire de séance : Mme BILLEBAULT Elise

Date de la convocation : 12/03/2021

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de présents : 10

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 janvier 2021
- Approbation des comptes de gestion 2020 –Budget principal et Budget café-restaurant-
- Approbation des comptes administratifs 2020 –Budget principal et Budget café-restaurant
- Vote du budget du Café-Restaurant
- Dégrèvement suite sécheresse – Remboursement aux locataires
- Délibération allocation vétérance des sapeurs-pompiers
- Divers devis – Terrassement du City Stade – Guirlandes électriques -
- Diverses demandes de subventions
- Ecole – Appel à projet Ecole Numérique -
- Nouveau logiciel Cerig
- Renouvellement de la convention SAFER
- Location du logement 12bis grande rue
- Organisation des élections Régionales et Départementales
- Décision sur l'organisation de la fête des Tilleuls
- Affaires diverses

Le procès-verbal de la réunion du 22 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

Compte de gestion et compte administratif 2020 – Budget Principal

M. Garnault Hervé, Adjoint, présente le compte administratif 2020 de la Commune, qui correspond exactement au compte de gestion du receveur, soit :

Section de Fonctionnement

Dépenses	446 654.54 €
Recettes	604 970.05 €
Excédent	158 315.51 €

Section d'investissement

Dépenses	212 369.39 €
Recettes	258 356.57 €
Excédent	45 987.18 €

City Stade

Mme le Maire expose un nouveau devis concernant le terrassement du City Stade. Il s'élève à 22 616 € HT. La totalité des travaux est estimée à 53 616 € HT, subventionnés à 70%. Nous ne pourrions pas recevoir d'aide de l'Agence Nationale du Sport.

Achat de guirlandes

Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'inscrire au budget 2021 la somme de 6 000 € au compte 2158 pour le renouvellement des guirlandes.

Remplacement du tableau numérique à l'école

L'institutrice a fait part de l'obsolescence du tableau blanc interactif de l'école.

Son remplacement pourrait entrer dans le cadre d'un appel à projet du ministère de l'éducation nationale et être subventionné à hauteur de 2 450 €, soit 70% d'une dépense subventionnable plafonnée à 3500 €

Après examen de devis, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'inscrire au budget 2021 la somme de 6000 € au compte 2183 pour le renouvellement du tableau blanc interactif de l'école.

Logiciel de DSN – Données sociales nominatives-

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'achat d'un nouveau logiciel permettant l'envoi direct des données sociales auprès des organismes, pour une somme de 516 € TTC.

Location du logement 12bis grande rue

Le logement 12bis grande rue sera loué à compter du 7 avril 2021 à Mme Gonzalez Emma, pour un loyer mensuel de 460 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Subventions accordées

A l'unanimité, le conseil municipal accepte d'allouer les subventions suivantes :

- Téléthon :	200 €
- AIEPPFP :	229.60 €
- A chacun son chemin :	150 €
- Les Cheveux argentés :	100 €
- Ces 7 Lieux :	100 €

Affaires diverses :

- Stérilisation des chats errants

Suite à la demande d'une habitante, il a été décidé de faire procéder à la stérilisation des chats errants dans le village, avec la possibilité de demander une participation de 50% des frais aux personnes qui les auraient recueillis.

- Fête des Tilleuls

Etant toujours dans l'incertitude quant aux possibilités d'organiser une fête en juin, une réflexion sera menée sur l'éventualité de la tenue d'un marché de producteurs et d'un concert avec un public assis.